



# Négociations Annuelles Obligatoires 2016 (suite et fin)

Leguay Emballages

St Cyr le 16 aout 2016

Le 22 juillet 2016, la Direction et la CFDT ont signé un procès-verbal de désaccord concernant les négociations annuelles obligatoires de 2016.



## Les masques tombent !

La direction a enfin reconnue le chantage odieux qu'elle exerçait, sans l'assumer, sur la CFDT en conditionnant l'augmentation des salaires à la signature d'un nouvel accord sur le temps de travail.

### Propositions de Leguay Emballages :

- Augmentation générale des salaires en deux paliers : 0.7% en septembre 2016 et 0.7 % en Janvier 2017, conditionnée à la signature d'un nouvel accord d'entreprise remplaçant l'accord de janvier 2000.

*Son intention était clairement de faire ainsi disparaître le principal fondement juridique de l'action juridique en cours sur la partie « temps de travail ».*

*A noter que 0,7% à partir de septembre aurait représenté, pour un salarié touchant 1500,00€, une augmentation de 42€ pour tout 2016. De plus, il est fort à parier que les NAO 2017 se seraient limitées aux seuls 0,7% attribués en janvier au titre de 2016.*

**La direction a également reconnue qu'elle n'avait aucune intention de reconnaître le travail de ses salariés en augmentant leur pouvoir d'achat.**

la société n'entend, à ce stade, appliquer aucune mesure unilatéralement.

*Au-delà de la logique de chantage et de pression, la Direction n'avait aucunement l'intention d'augmenter les salaires. Sinon, elle l'aurait fait, même sans accord comme la Loi l'y autorise.*



**Le pouvoir d'achat des salarié(e)s de Leguay Emballage est  
otage du bon vouloir de la direction depuis : 1143 jours**



LEGUAY

## Procès-Verbal de désaccord sur la NAO 2016

Entre les soussignés :

La société Leguay Emballages dont le siège social est situé à Saint Cyr en Val, représentée par Monsieur Philippe le Bot agissant en qualité de directeur d'exploitation.

D'une part

Monsieur Emmanuel Pajot Délégué syndical de la CFDT

D'autre part.

Conformément à l'article L.2242-4 du code du travail. Les parties se sont réunies dans le cadre de la négociation annuelle les :

16 Mai, 7 juin, 27 Juin 2016.

A l'issue de ces réunions les parties ont constaté leur désaccord dans les termes qui suivent et établissent donc le procès-verbal de désaccord.

### Propositions de la CFDT :

- Prise en charge de 60 % du cout des tickets restaurant.
- Augmentation à 7 € de la valeur faciale des tickets restaurants à.
- Limiter à 5 le nombre de samedis décomptés lors de prise de CP.
- Offrir la journée de solidarité aux salariés en échange de l'abandon de l'action quant à l'entretien des tenues de travail.
- Augmentation générale de 2.4 %.
- Ré ouvrir les négociations sur l'intéressement.
- Intégration de la prime de 22 € aux taux horaires pour les personnes assurant une continuité.
- Harmonisation du calcul du 13 eme mois sur le taux de 9.5 %.

### Propositions de Leguay Emballages :

- Augmentation générale des salaires en deux paliers : 0.7% en septembre 2016 et 0.7 % en Janvier 2017, conditionnée à la signature d'un nouvel accord d'entreprise remplaçant l'accord de janvier 2000.
- Prise en charge de 60 % du ticket restaurant sans changement de la valeur faciale.

LEGUAY EMBALLAGES

ZI de la Saussaye - 153, rue des Hêtres - 45 590 SAINT CYR EN VAL - FRANCE  
Tél : +33 (0)238 793 600 - Fax : +33 (0)238 793 622 - E-mail : leguay@lgr-emballages.com  
S.A.S. au capital de 1 500 000 € - Siret : 310 578 430 00020 - APE 1721 B  
R.C.S. Orléans 310 578 430 - TVA intra communautaire : FR56 310 578 430  
www.lgr-emballages.com



### Désaccord :

Les parties ne parviennent pas à trouver un accord. Elles acceptent de signer le présent PV de désaccord.

**la société n'entend, à ce stade, appliquer aucune mesure unilatéralement.**

Le présent PV sera déposé à la diligence de la société dans les conditions prévues par voie réglementaire.

Fait à Saint Cyr en Val le 20 juillet 2016

Pour la société

Philippe le BOT

Pour la CFDT

Emmanuel Pajot

**La Cfdt pour vous,  
avec vous, mais pas  
sans vous ...**

